

TABLE DES MATIÈRES

1

Les responsabilités contractuelle et extracontractuelle à l'ère du concours – L'art délicat du « en même temps » 7

Alexandre RIGOLET

assistant à l'ULiège, avocat au barreau de Bruxelles

Introduction 8

- A. **Le contexte du débat : deux ordres de responsabilité proches
mais différents** 8
- B. **L'objet du débat : l'option de responsabilité(s)** 10

Section 1

Concours et option de responsabilité sous l'empire de l'ancien Code civil 12

- A. **Admission initiale du concours** 12
- B. **Interdiction du concours et immunité relative de l'agent d'exécution** 13

Section 2

Le projet de réforme et sa genèse 17

- A. **L'option choisie et les avant-projets** 17
- B. **La proposition de loi** 20
- C. **Les discussions au Parlement et les amendements** 21

Section 3

Le nouveau régime 23

- A. **Possibilité et conditions d'une action extracontractuelle
entre cocontractants** 23
 - 1. **Option de responsabilité** 23
 - 2. **Opposabilité des moyens de défense (principe)** 25
 - 3. **Les moyens de défense découlant du contrat** 26
 - 4. **Les moyens de défense découlant de la législation en matière
de contrats spéciaux** 30
 - 5. **Les moyens de défense résultant des règles particulières de prescription
applicables au contrat** 32

B. Inopposabilité des moyens de défense en cas d'atteinte à l'intégrité physique ou psychique ou de faute avec l'intention de causer un dommage (exception)	33
1. Principes et nuances	33
2. Atteinte à l'intégrité physique ou psychique.....	33
3. Faute commise avec l'intention de causer un dommage.....	35
C. Le sort de l'auxiliaire	36
1. Abandon de la théorie de l'immunité relative de l'agent d'exécution	36
2. Notion d'auxiliaire – Champ d'application <i>ratione personae</i>	37
3. Opposabilité des moyens de défense découlant du contrat principal	39
4. Opposabilité des moyens de défense découlant du sous-contrat	42
5. Exception en cas d'atteinte à l'intégrité physique ou psychique ou de faute commise avec l'intention de causer un dommage	44
D. Le sort des sous-auxiliaires	44
E. Le sort des débiteurs cédés – L'article 5.105 du Code civil	47
 Section 4	
Déroghations contractuelles	49
A. Déroghations au § 1^{er}	49
B. Déroghations au § 2.	50
1. Exclusion de la responsabilité extracontractuelle de l'auxiliaire.....	50
2. Dérogation à l'opposabilité des exceptions tirées du contrat principal.....	52
 Section 5	
La problématique de l'entrée en vigueur du livre 6	53
Conclusion	54

2

La faute comme fait générateur de responsabilité : que nous apporte le livre 6 ?

55

Françoise AUVRAY

chargée de cours et titulaire de la Chaire de droit de la responsabilité
et des assurances à l'U.L.B., professeure suppléante à la KULeuven

Introduction et structure.....

56

Section 1

Le principe de la responsabilité pour faute (art. 6.5 C. civ.).....

57

Section 2	
La définition (objective) de la faute	59
A. « Une règle légale imposant ou interdisant un comportement déterminé »	62
1. Une règle de droit	62
2. Imposant ou interdisant un comportement	65
3. Un comportement déterminé	66
4. Quel critère pour distinguer les normes légales de comportement suffisamment déterminées de celles qui ne le sont pas?	69
B. « La norme générale de prudence » : le standard de la personne prudente et raisonnable	74
1. Articulation entre les deux volets de la faute	74
2. Analyse du standard permettant de donner corps à la norme générale de prudence	75
3. Quelques éléments pour faciliter l'appréciation	82
Section 3	
La faute objectivée : mythe ou réalité ?	86
A. Le mineur et la personne atteinte de troubles mentaux	87
1. L'absence de responsabilité du mineur de moins de douze ans (art. 6.9 C. civ.)	87
2. La responsabilité du mineur de douze ans et plus (art. 6.10 C. civ.)	88
3. La responsabilité des personnes atteintes d'un trouble mental (art. 6.11 C. civ.)	90
B. Les causes d'exclusion de la responsabilité pour faute (art. 6.7 et 6.8 C. civ.)	92
Conclusion	97

3

Les responsabilités complexes dans le nouveau livre 6 du Code civil

99

Thomas MALENGREAU

avocat au barreau de Bruxelles, collaborateur scientifique à l'UCLouvain

Introduction

100

Section 1

La responsabilité du fait d'autrui : modernisation, simplification et extension

102

A. **Les cas classiques de responsabilité du fait d'autrui revisités**

102

1. La responsabilité des parents : « objectivation » et extension

102

2. La responsabilité des commettants : clarification	106
3. La responsabilité des instituteurs et artisans : suppression et remplacement	109
B. Les nouvelles responsabilités du fait d'autrui	112
1. La responsabilité des personnes chargées de la surveillance d'autrui : une innovation d'inspiration française	112
2. La responsabilité de la personne morale du fait de ses organes : d'une responsabilité personnelle à une responsabilité du fait d'autrui	117
Section 2	
La responsabilité du fait des choses : quelques adaptations	124
A. Le fait de la chose : consécration et évolution	124
B. Le fait de l'animal : rapprochement avec le fait de la chose	130
C. Le fait du bâtiment en ruine : suppression	134
D. Le fait du produit défectueux : intégration	135
Section 3	
Les cumuls de responsabilités	136
Conclusion	139

4

La causalité : *quid novi sub sole* ?

141

Céline JOISTEN

référénaire près la Cour de cassation, professeure invitée à l'ULiège

Introduction

142

Section 1

La règle de base

143

- A. Consécration de la théorie de l'équivalence des conditions 143
- B. Extension de la théorie : les causes suffisantes simultanées 149
- C. Restriction de la théorie : le lien causal distendu 157

Section 2

L'incertitude causale

167

- A. La responsabilité proportionnelle « perte d'une chance » 168
- B. La responsabilité proportionnelle « causalité alternative » 179

Section 3	
La pluralité de débiteurs	185
A. La responsabilité <i>in solidum</i>	186
B. Le partage de responsabilité avec la victime	191
C. Les recours entre coresponsables	200
Conclusion	207

5

Le sort des victimes d'une atteinte à l'intégrité physique ou psychique dans le nouveau livre 6 du Code civil	209
--	-----

Pauline COLSON

chargée de cours à l'UNamur, avocate au barreau de Bruxelles

Introduction	210
---------------------------	-----

Section 1

Les règles générales applicables aux atteintes à l'intégrité physique ou psychique	213
---	-----

A. Les règles relatives au dommage	213
1. L'intégrité physique ou psychique: un intérêt protégé comme les autres	213
2. Les dommages résultant d'une atteinte à l'intégrité physique ou psychique	215
B. Les règles relatives à la réparation du dommage	222
1. La prédisposition et l'état antérieur	223
2. La réparation intégrale des dommages résultant d'une atteinte à l'intégrité physique ou psychique	225
3. La réparation en nature des dommages résultant d'une atteinte à l'intégrité physique ou psychique	235

Section 2

Les règles spécifiques aux atteintes à l'intégrité physique ou psychique	242
---	-----

A. Le concours de responsabilités	243
B. L'ordre ou l'interdiction du juge	246
C. Les modes d'indemnisation du préjudice futur	249
1. La règle générale: le principe de la réparation adéquate	249
2. La rente imposée	251
3. Le caractère subsidiaire de l'indemnisation forfaitaire	253

D. L'aggravation du dommage existant ou l'apparition d'un dommage nouveau	253
1. La position du problème	253
2. Les réserves de droit	255
3. Les hypothèses visées	255
4. La condition d'imprévisibilité	256
5. Une protection accrue des victimes d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique	257
6. L'article 6.37 du Code civil et l'article 2262 <i>bis</i> de l'ancien Code civil.....	257
Conclusion	258